

Compte-rendu INTERNE de la réunion du mercredi 3 mars 2021 des neuf organisations de retraité·es, par visioconférence.

La réunion s'est tenue de 9h30 à 12h30. Toutes les organisations étaient représentées (Gérard Gourguechon pour Solidaires). C'est la FSU (Marylène Cahouet) qui animait la réunion.

I - Le contexte, la situation sanitaire et la campagne de vaccination.

Nous constatons que le gouvernement ne renonce pas à mettre en place ses réformes régressives. Ainsi, il poursuit sa réforme de l'assurance chômage. La campagne de vaccination souffre des mêmes tares que les précédentes périodes de la crise sanitaire : aujourd'hui, le manque de vaccins est dans la continuité du manque de lits, de respirateurs, de masques, de tests. C'est cette pénurie, résultat des politiques passées, qui explique en grande partie la situation dans laquelle se trouvent les services hospitaliers et sanitaires. Le fait d'être très rapidement au bord de la rupture oblige à des confinements et des restrictions des libertés de circulation de populations importantes comme à la mise en sommeil de nombreuses activités. Le gouvernement annonce ses décisions sans qu'il y ait un débat public préalable. Il décide que les personnels et les résidents des EHPAD seront prioritaires, puis les personnes de plus de 75 ans. Des campagnes de communication sont menées pour rassurer la population, mais elles sont en fait des campagnes de fausses nouvelles, voire de propagande. Maints exemples ont été donnés de personnes de plus de 75 ans qui, malgré de multiples démarches, parfois aidées, pour internet, de leurs enfants et petits-enfants, n'ont toujours pas d'inscription certaine pour la première et la deuxième vaccination. Les médias ont notamment fait état d'une « manifestation de personnes âgées voulant être vaccinées » dans une « résidence-service » en Gironde. Les volte-face du gouvernement ne rassurent guère : un jour, tel vaccin est déconseillé, huit jours plus tard, le gouvernement claironne qu'il en attend une grande livraison, ce qui va dynamiser encore « notre campagne de vaccination ». Un jour il nous est dit qu'il faut les deux vaccinations, le lendemain, un autre expert certifie qu'une seule vaccination pourrait suffire, et que ça permettrait de doubler le nombre de personnes vaccinées, et donc de gagner du terrain sur la propagation du virus. Des collectivités territoriales ont parfois fait « des pieds et des mains » pour ouvrir des centres de vaccination au plus vite, et elles ont dû les fermer, faute de vaccins disponibles.

Tout ceci montre la dangerosité pour un pays de ne pas avoir sa souveraineté sanitaire. Les grands laboratoires sont en mesure d'imposer leurs conditions, dès lors que les États acceptent que les plus offrants soient servis les premiers. En France, une grande partie des dépenses publiques liées à l'aide à la recherche se retrouve en fait dans les dividendes versés aux actionnaires. Notre revendication est bien que toutes les personnes qui souhaitent se faire vacciner puissent le faire, dans les meilleures conditions, avec égalité d'accès et égalité de traitement (alors que nous constatons des inégalités entre pays riches et pays pauvres, et même des différences entre régions riches et régions pauvres). La pénurie entraîne la compétition entre pays, entre

personnes, et ce sera encore pire avec le passeport vaccinal (j'en ai besoin pour me déplacer à l'étranger, par exemple, donc je m'efforce de « doubler » les autres). Il est constaté que dans nombre de départements, les camarades qui siègent dans les CDCA ont pris l'initiative d'interpeller le CDCA et les services sanitaires du département. Il est souhaité que ceci soit généralisé, en soulignant les dysfonctionnements constatés. Plus globalement, il est souligné que les dysfonctionnements de la campagne de vaccination sont un thème qui doit être pris en charge par les équipes dans les départements : c'est une question sur laquelle la population « retraitée » est particulièrement sensible, et, à partir des dysfonctionnements constatés localement, il est facile de remonter aux causes et de mettre en avant nos exigences.

II - La préparation de la journée du 31 mars 2021.

Le constat est fait que plusieurs départements ont déjà décidé de ce qu'ils allaient faire le 31 mars : par exemple le 31, le 37, le 38, le 69 et le 76. Parfois d'ailleurs des équipes de l'UNSA se joignent au groupe des 9, ce qui confirme le rôle dynamique et moteur de notre rassemblement unitaire.

Il y a un double débat entre les organisations, quant aux priorités à mettre en place éventuellement entre nos revendications, et quant à la nature des actions le 31 mars, particulièrement sur Paris.

Nos **revendications** partagées sont nombreuses dans la période : le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat (avec le problème de la hausse de certains prix et tarifs) ; la situation sanitaire, avec les manques et les insuffisances dans la campagne de vaccination et le manque de moyens d'hospitalisation, le recul des services publics et leur éloignement ; l'exigence d'une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale, dans la branche maladie, des dépenses liées à la perte d'autonomie et d'un grand service public de l'aide à l'autonomie, en établissement comme à domicile ; la dénonciation des discours discriminatoires de plus en plus fréquents à l'égard des personnes âgées. La **CGT** souhaite que la priorité soit donnée à la question du pouvoir d'achat, arguant notamment que c'est plutôt sur ce thème que nous serons en mesure de regrouper un maximum de monde, et qu'il s'agit de répondre aux agressions verbales actuellement proférées à l'égard des personnes retraitées (privilegiées, génération « des Trente Glorieuses, etc.) et qui sont autant de préparation des esprits à de prochaines et fortes attaques contre les retraites des personnes actuellement retraitées. La question du pouvoir d'achat est au cœur de nos revendications communes depuis 2014. Le manque de lits, de vaccins, etc., explique la tension dans les services sanitaires et le discours du gouvernement qui détourne de ses responsabilités en mettant en opposition jeunes et vieux. **FO** estime que ce qui préoccupe le plus actuellement notre « public », ce sont les questions de santé, et, plus directement, la campagne de vaccination. En ce qui concerne la perte d'autonomie, le report de leur « Loi Grand âge » est peut-être finalement plutôt une bonne nouvelle, car nous n'aurions pas eu une loi répondant à nos attentes. Il faut aussi dénoncer les discours âgistes (ainsi, des propos de François de Closets et de Christophe Barbier). **Solidaires** estime que toutes nos revendications sont également essentielles et préconise de les présenter de nouveau sans y établir une quelconque priorité. Les équipes locales pourront éventuellement mettre l'accent sur tel ou tel aspect, en fonction de certaines réalités constatées dans leur département. En extrapolant à partir de la situation sanitaire, il est possible de mettre en avant l'exigence d'une souveraineté sanitaire, ce qui permet de revenir sur l'idée de services publics dans le domaine du soin et des médicaments. La **FGR-FP** ajoute qu'il nous faut continuer de nous opposer à la 5^e branche et continuer d'argumenter sur une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale dans la branche maladie. Pour la **FSU**, il faut aussi, dans la période, souligner la nécessité des services publics, bien entendu pour l'hôpital, mais aussi pour les transports, pour des services de proximité partout, évitant des déplacements impossibles et devenus maintenant « à risques ». Pour la **CFE-CGC**, les discours discriminants à l'égard des personnes âgées choquent de plus en plus celles et ceux qui sont ainsi montrés du doigt et bientôt mis à l'index de la société. Pour **LSR**, nous pouvons aussi nous appuyer sur tout ce que nous avons écrit depuis plusieurs semaines, et qui donne autant d'outils et d'arguments pour agir. Pour **l'UNRPA Ensemble & solidaire**, les aspects « humains » ne doivent pas être négligés. Les personnes âgées sont actuellement très peignées pour elles-mêmes mais aussi pour leurs enfants et leurs petits-enfants. Les visites, les réunions de famille sont devenues très difficiles. L'avenir est sombre pour les jeunes générations, et ceci est ressenti par les grands-parents. Parfois, ce sont les petits-enfants qui font pression pour cloîtrer leurs grands-parents et les mettre à l'abri de tout risque. La question du

pouvoir d'achat est un problème quotidien pour un grand nombre de personnes, y compris des personnes retraitées. Le coût de certains produits alimentaires percute notre pouvoir d'achat (fruits et légumes, par exemple). L'opposition « jeunes / vieux » est un scandale, alors qu'il y a, de fait, et déjà, une grande solidarité dans les familles. Aujourd'hui, des jeunes sont obligés d'abandonner leurs études, pendant que des cadeaux continuent d'être alloués aux plus riches.

En ce qui concerne les **modalités d'action**, très majoritairement, il est estimé nécessaire que les personnes retraitées se fassent voir et entendre si elles souhaitent être écoutées. Comme à l'accoutumée, les équipes locales décideront ensemble de leurs priorités locales et des modalités d'action, rassemblement, délégation à la préfecture ou à l'ARS, manifestation, etc. Sur Paris, il est préféré un rassemblement devant le ministère de la Santé, à Ségur, plutôt qu'à Bercy. La **CGT**, souhaitant prioriser la question du pouvoir d'achat préconisait plutôt un rassemblement devant Bercy. La carte pétition reste d'actualité et il faut continuer de préconiser sa signature. L'idée d'un « mailing » spécifique est repoussée, compte tenu des incidents récents constatés en matière de piratages informatiques. **FO**, mettant plutôt en avant les questions sanitaires, préconise, pour Paris, un rassemblement à Ségur, devant le ministère de la Santé. Pour **Solidaires**, l'essentiel c'est d'être « visibles » et « audibles » dans la période. Là encore, ce seront les équipes qui, dans les départements, retiendront des modalités d'action en fonction de ce qui leur paraît réalisable. La **FSU**, prenant l'exemple de ce qui se fait déjà dans quelques départements, propose de multiplier les rassemblements avec pancartes et panneaux sur lesquels seront inscrits des textes courts et des exigences. La **FGR-FP** rappelle qu'il ne faut pas négliger non plus la poursuite des contacts et des rencontres avec des élus : nos arguments pèsent parfois auprès de quelques parlementaires.

Décisions :

- **Didier Hotte (FO) rédige un projet de texte d'appel sur les 3 points** (pouvoir d'achat, questions sanitaires et vaccination, âgisme et discriminations).
- **Marylène Cahouet (FSU) relève les mots d'ordre** qui pourraient figurer sur les pancartes et panneaux lors des rassemblements et manifestations.
- **Didier Hotte (FO) recense tout ce qui a été écrit** par notre groupe au cours des derniers mois et qui peut servir d'outil ou de matériel dans la période.
- **Une conférence de presse, le lundi 29 mars 2021 à 11h00** sera organisée par la FSU et annoncée par FO par un courrier aux journalistes.

III - Contacts avec les organisations de jeunesse.

A ce jour, Marylène Cahouet (FSU) n'est parvenue à obtenir qu'une réponse ferme et positive de l'UNEF, ce qui est tout de même déterminant, car c'est l'organisation qui représente les étudiants, la population la plus touchée actuellement. Elle va retéléphoner aux autres organisations. L'UNEF est d'accord pour rédiger un texte en commun et pour s'appuyer réciproquement. C'est la FSU (Marylène) qui reste en rapport avec l'UNEF pour mettre au point une expression commune et voir comment ceci serait rendu public (conférence de presse commune, par exemple). Il est souligné que la situation de cette jeunesse est particulièrement préoccupante. Nombre de personnes retraitées se sentent directement concernées par la situation de leurs petits-enfants.

IV - Nouvelle rencontre avec un représentant du cabinet de M^{me} Bourguignon.

Le représentant du Cabinet de la ministre nous a promis qu'ils allaient nous proposer rapidement un nouveau rendez-vous. Ceci va être suivi plus particulièrement par la FSU.

V - Journée du 8 mars.

Le communiqué commun a été envoyé. Il est important que des personnes retraitées de nos organisations soient effectivement présentes dans la rue le 8 mars.

VI - Rencontre avec M. Laurent Pietraszewski, Secrétaire d'État.

Après plusieurs échanges, le courrier proposé par Jean-Pierre Floret a été adopté. Il est décidé qu'il peut désormais être envoyé. Il est convenu que si M. Pietraszewski ne veut pas aborder les sujets que nous lui soumettons mais la question de la réforme des retraites, nous lui signifions que nous partons. La CFTC et la CFE-CGC rappellent qu'elles n'avaient pas signé le courrier à Emmanuel Macron, ajoutent qu'en tout état de cause, ce Secrétaire d'Etat vers lequel nous sommes renvoyés n'est pas le bon interlocuteur et que ce sont les confédérations qui gèrent le dossier sur la réforme des retraites.

VII - La proposition des camarades de Savoie et le projet Hercule de privatisation du secteur de l'énergie.

Didier Hotte (FO) explicite le contenu du courrier envoyé par les camarades retraités de Savoie. La privatisation de l'énergie aurait notamment des conséquences en ce qui concerne le prix de l'accès à l'énergie, avec des différences de prix selon les régions, selon les clients, etc. Les personnes retraitées sont donc concernées car elles seront impactées en ce qui concerne leur pouvoir d'achat et sur le risque d'un développement de la précarité énergétique.

- **Après discussion, il est décidé que Didier Hotte (FO) fait une réponse aux camarades de Savoie** en leur indiquant que la question de la privatisation du secteur de l'énergie sera abordée lors de certaines de nos prochaines expressions, notamment celles portant sur les questions de pouvoir d'achat et de défense des services publics. Cette réponse sera transmise à toutes les organisations de retraitées.

VIII - Texte de Jacques Fogliarini (FGR-FP) sur la dette de la Sécu.

Jacques développe son argumentaire tel qu'il figure dans son texte envoyé. Quelques camarades interviennent pour souligner l'importance et l'intérêt de ce travail. Il faut effectivement que nous nous préparions à subir une attaque sur notre pouvoir d'achat prenant comme argument le paiement de la dette.

- **Il est décidé que toutes les structures peuvent adresser leurs remarques et modifications à Jacques** qui centralise. L'objectif est de parvenir à un document pouvant être envoyé collectivement aux équipes dans les départements.

IX - Actualités du HCFEA.

Le HCFEA tient sa prochaine réunion le 9 mars. D'ores et déjà, il a été annoncé qu'il y aurait un séminaire, en septembre ou en octobre 2021 sur les enseignements à tirer de la crise sanitaire, tant pour les EHPAD que pour l'aide à domicile. Il est décidé que notre groupe va solliciter les équipes départementales pour participer à cette réflexion commune.

Prochaine réunion : vendredi 26 mars 2021, à 14h00. Réunion organisée par la FSU, encore en visioconférence. Il s'agira surtout de préparer la conférence de presse du lundi 29 mars et de faire le point sur la façon dont la journée du 31 mars se prépare dans les départements.